

Un festival de poésie au-delà des frontières !

Le festival « Ça bouge à Marsat ! » : une troisième édition qui a su dépasser les « frontières » et une fois de plus faire vivre la poésie dans tous ses états !

Un grand merci à l'ensemble des artistes, si talentueux, pour ces merveilleux moments culturels et musicaux au cœur de Marsat.



Merci aux 450 festivaliers qui ont répondu présents samedi soir et plus encore tout au long de ce beau week-end.

Merci aux bénévoles, aux enfants, à la bibliothèque de Marsat, aux élus, aux associations et aux agents municipaux pour leur engagement sans faille et leur intérêt pour ce projet.

Rendez vous l'année prochaine sur le thème du printemps des poètes « La Grâce » !



Pour plus d'informations sur le Printemps des poètes, vous pouvez visiter le site :

www.printempsdespoetes.com

Plan d'apaisement de la circulation

Dans le cadre de la continuité des aménagements mis en place dans le Plan d'Apaisement de la Circulation, la commune engage des travaux pour sécuriser l'entrée de Marsat sur la Route de Clermont et l'accès au cimetière communal.



Dès à présent, une écluse simple permettant de réduire la vitesse des véhicules et la création d'un cheminement piéton amenant à l'entrée du cimetière sont mis en place.

Activités périscolaires 2023/2024

Comme chaque année, les activités périscolaires sont proposées aux enfants de l'école. : activités sportives par l'école de sport UFOLEP en partenariat avec l'Amicale Laïque, jeux en bois par l'atelier FABUJEU et au printemps 2024 une initiation Basket par l'AS MARECHAT et au Tennis par le Marsat Tennis Club. Les inscriptions se font auprès de la mairie.

Taxe foncière

Comme chaque année en septembre, les propriétaires d'un bien immobilier soumis à la Taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB) ont reçu leur avis d'imposition.

L'augmentation importante de cet impôt local dans certaines villes a fait la "Une" des médias. Or même si certaines collectivités ont pu augmenter plus ou moins fortement leur taux d'imposition générant de fait une hausse de la cotisation, il y a eu une augmentation globale du montant de la taxe foncière, indépendamment des votes des taux des communes, du fait des décisions nationales.



En effet, l'augmentation s'explique principalement pour Marsat, qui n'a pas augmenté son taux d'imposition en 2023, par deux éléments :

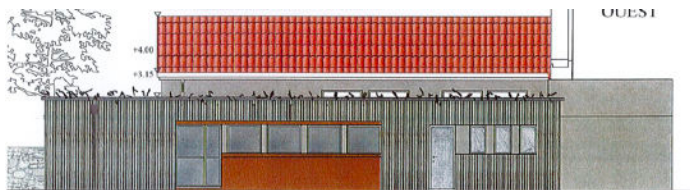
- **Une revalorisation des bases imposables de 7,1%** votée par le Parlement lors de l'examen de la loi de finances : comme chaque année, la révision forfaitaire des valeurs locatives qui servent de base de calcul à cet impôt est déterminée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (ICPH) de novembre à novembre. Compte-tenu du contexte inflationniste, cette revalorisation est importante en 2023 et ressort à 7,1% (elle était de 3,4% en 2022).
- **Une cotisation prélevée pour la première fois en 2023 par la communauté d'agglomération R.L.V. (Riom, Limagne et Volcans) :** R.L.V. a décidé pour 2023 de "lever" cet impôt foncier pour lequel elle a voté un taux de 2%.

A cela il convient d'ajouter l'augmentation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (de 9,36% à 9,68%)

C'est ce qui explique pour les marsadaires une hausse de leur cotisation de taxe foncière en 2023. Cette hausse ne résulte pas des décisions et votes de la commune de Marsat qui n'a pas augmenté son taux fixé à 39,07%.

Rénovation de la salle Jacques Prévert

Les travaux d'amélioration thermique, d'accessibilité et d'adaptation du bâtiment de la salle polyvalente Jacques Prévert commenceront début 2024. L'ensemble des associations ont été informées de l'impossibilité d'utiliser la salle pour la période des travaux qui devraient se terminer à la fin de l'été 2024. Un accord est en cours avec la commune de Malauzat pour permettre la continuité de certaines activités dans la salle polyvalente de Saint Genès l'Enfant.



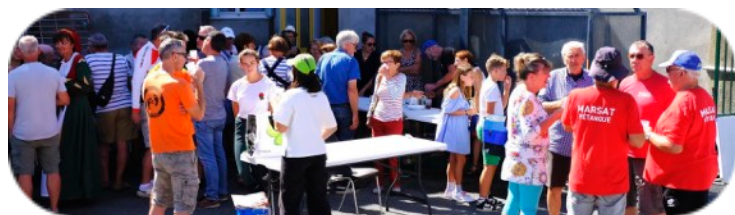
Dans cette attente, les autres salles communales restent disponibles et la salle commune de Saint Genès l'Enfant pourra être utilisée par les associations sur demande auprès de la mairie.
Merci de votre compréhension.

Forum des associations

Le forum des associations de Marsat s'est déroulé dimanche 03 septembre 2023.

De nombreuses associations étaient présentes et ont pu rencontrer les visiteurs afin de les informer de leurs activités, de leurs actions pour l'année à venir et leur proposer des animations.

Le tissu associatif de Marsat reste très diversifié et dynamique, participant activement à la vie sociale de la commune.



Un apéritif a été offert par la commune.
Merci aux participants, associations et visiteurs !

Recensement de la population

Le recensement, c'est chaque année : 8 000 communes et 24 000 agents recenseurs pour enquêter 5 millions de logements et 9 millions de personnes.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants le recensement a lieu tous les 5 ans.

Pour Marsat, ce recensement aura lieu du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

Tout au long de ce dernier trimestre 2023, la mairie communiquera pour donner aux Marsadais toutes les informations pratiques pour la réalisation de ce recensement. Sur le site « Marsat.fr » un onglet spécifique sera disponible pour répondre à toutes vos questions.

LES RENDEZ-VOUS DE MARSAT

Tournoi Jeux de plateaux

Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023
Association Stonehenge, Accueil joueurs :
Samedi 9h00-19h00 / Dimanche : 9h00-16h00

Cérémonie du 11 novembre

Rendez vous devant la mairie à 8h45
Défilé à 9h00

Spectacle pour enfants

Dimanche 12 novembre
Association Marsattak,
Salle Polyvalente Jacques Prévert

Conférence AMAP

Vendredi 17 novembre à 20h00
Salle des citoyens, Paul Éluard

Loto

Dimanche 19 novembre - 14h30
Salle polyvalente Jacques Prévert
Club de l'Amitié

Spectacle

Dimanche 26 novembre à 17h00 - Amicale Laïque
Le petit théâtre qui fait du bien : « Un sacré coup de foudre »

Téléthon

Samedi 9 décembre dès 18h00
Commission municipale culture et associations

Fête de Noël

Vendredi 22 décembre
(Commission culturelle, SAM et Comité des Fêtes)

Noël au château à 18 heures

Spectacle " Le Cirque de Rosie" à 16h45
Salle Jacques Prévert

Pour la sécurité des usagers de l'espace public et une parfaite accessibilité, il est rappelé que chaque propriétaire se doit d'entretenir les abords en limite de la voie publique (Taille des haies, désherbage).

Communication

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver l'ensemble des actualités, l'agenda des manifestations, les menus de la cantine et toutes les informations de la commune sur **MARSAT.FR**
Et le Facebook : www.facebook.com/marsat.fr



Mairie de Marsat
10 rue du Coudet 63200 Marsat
04.73.64.59.00 contact@marsat.fr
www.marsat.fr